

Demande déposée le 25/11/2025		N° DP 063 214 25 00133
Par :	ENGIE MY POWER	
Demeurant à :	1 1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92400 COURBEVOIE	
Sur un terrain sis à :	50 Impasse des Bateliers 63730 LES MARTRES DE VEYRE	
Référence cadastrale :	214 ZM 262	
Nature des Travaux :	Installation de 6 panneaux photovoltaïques	

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 25/11/2025 par ENGIE MY POWER, représenté(e) par Monsieur Jordan POUPART.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de 6 panneaux photovoltaïques ;
- sur un terrain situé 50 Impasse des Bateliers à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone Ug

Vu l'affichage en mairie, le 01/12/2025 de l'avis de dépôt du présent dossier,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION**.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 21/12/2025

Le Maire



par délégation
ham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM

NOTA BENE : 1 - La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

2 - Dès l'achèvement des travaux, il est impératif de déposer en mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT – Cerfa 13408 téléchargeable sur le site www.service-public.fr)